



Exemple pratique

Saint-Gall: ligne directrice pour des achats responsables

En 2023, la ville de Saint-Gall a adopté une ligne directrice pour des achats responsables, qui s'applique à tous les achats de la ville et constitue la base pour des achats responsables systématiques. Des outils et d'autres mesures, tel qu'un catalogue de critères de durabilité, aident à la mettre en œuvre. Dans un entretien, Thomas Anner nous parle de la manière dont cette ligne directrice a été élaborée et des succès obtenus jusqu'à présent.

Situation initiale et objectifs

Avec plus de 83 000 habitantes et habitants, Saint-Gall est la huitième plus grande ville de Suisse. Cité de l'énergie depuis 2003, Saint-Gall a entre-temps obtenu le label Cité de l'énergie Gold.

En septembre 2020, l'électorat de la ville de Saint-Gall a voté à 79,1% en faveur de la neutralité climatique de la ville d'ici à 2050 et en faveur du renoncement total aux sources d'énergie fossiles. Le concept énergétique 2050 de la ville définit, depuis 2006 déjà, des mesures concrètes dans les domaines du chauffage, de l'électricité et de l'énergie. Depuis 2024, il comprend également des mesures dans le domaine de la consommation et des ressources.

La ville effectuant chaque année des achats pour un montant d'environ 80 millions de francs suisses, les achats responsables ont été identifiés comme un levier central et intégrés dans les objectifs législatifs 2021–2024. Sur cette base, une ligne directrice pour des achats responsables a été élaborée et est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2023.

Le canton de Saint-Gall a adhéré à l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) en juillet 2023. Il y est stipulé que le marché est désormais attribué à l'offre «la plus avantageuse» et non plus à «l'offre économiquement la plus avantageuse» comme c'était le cas auparavant.

Olivia Bolliger s'entretient avec Thomas Anner, spécialiste de l'environnement et de la mobilité, Environnement et énergie, ville de Saint-Gall.

Quelle était l'organisation interne des processus d'achat au sein de la commune avant l'entrée en vigueur de la ligne directrice pour des achats responsables?

Thomas Anner: Les achats au sein de l'administration municipale sont décentralisés. Chaque service s'approvisionne donc en fonction de son appréciation et de ses connaissances. Certains services avaient déjà des directives internes en matière d'achats responsables, d'autres en avaient encore peu. Cette nouvelle ligne directrice doit constituer une base uniforme pour des achats responsables et apporter davantage de clarté aux acheteuses et aux acheteurs, y compris vis-à-vis des soumissionnaires.

Comment avez-vous élaboré la ligne directrice pour des achats responsables?

Un pilotage de projet et un groupe de projet composé d'acheteuses et d'acheteurs des différents services ont été mis en place pour élaborer cette ligne directrice. Nous avons commencé les travaux préparatoires pour le projet en décembre 2021 et nous avons utilisé la ligne directrice de la ville de Lucerne comme modèle. D'autres bases, comme la Toolbox achats responsables suisse, disponible sur la plateforme de connaissances sur les achats publics responsables (PAP), ou la plateforme labelinfo.ch/fr/, ont servi d'outils dans divers groupes de produits. Le contenu de la ligne directrice de base a été étoffé et complété par d'autres groupes de produits. Pendant la conception de la ligne directrice, son contenu a été élaboré avec les acheteuses et les acheteurs pour chaque groupe de produits. Après l'élaboration de la ligne directrice et plusieurs séries de consultations auprès des acheteuses et des acheteurs et des responsables de services, la ligne directrice a été adoptée par le conseil municipal en mai 2023, pour une entrée en vigueur en juillet 2023. Des ateliers et des séances d'information sur les achats responsables et la nouvelle ligne directrice ont eu lieu et continuent d'avoir lieu régulièrement, afin de les ancrer dans l'administration.

Comment la ligne directrice est-elle structurée?

Sa première partie s'articule autour de la situation initiale, des objectifs, du champ d'application, de l'importance et du caractère juridique. Cette ligne directrice constitue une base contraignante pour tous les achats de la ville de Saint-Gall. Elle contient des principes généraux pour les achats responsables qui s'appliquent à toute décision d'achat, ainsi que, dans une seconde partie, des critères concrets pour les vingt principaux groupes de produits. Chaque groupe de produits contient une description des aspects à prendre en compte, une liste des critères obligatoires et des recommandations, ainsi que des liens vers des informations complémentaires et des aides pour les achats du groupe de produits concerné.

Selon vous, qu'est-ce qui a joué un rôle central dans le succès de l'élaboration de cette ligne directrice?

Une partie importante dans l'élaboration de cette ligne directrice a été l'implication des acheteuses et des acheteurs dans l'ensemble du processus. Pour ce faire, il a d'abord fallu identifier les personnes chargées de l'approvisionnement central via les responsables de service. L'implication des nombreuses acheteuses et des nombreux acheteurs a pris beaucoup de temps, mais cela en valait vraiment la peine. Cette démarche a permis d'obtenir un large soutien au sein de l'administration. La volonté politique ainsi que le soutien appuyé de la direction ont également été déterminants.

D'autres mesures de mise en œuvre des achats responsables ou une mise à jour de la ligne directrice sont-elles prévues?

Oui, une série d'autres outils et mesures ont été instaurés ou sont encore en préparation. Nous avons mis en place un espace intranet contenant la ligne directrice, des informations supplémentaires et différents liens vers des outils tels que la PAP. En outre, nous avons résumé les principales informations et contenus de la ligne directrice sur des fiches d'information internes pour chaque groupe de produits. Une catégorisation de la durabilité a été établie sur l'E-Market, le portail d'achat en ligne de la ville, qui propose des catalogues de différents soumissionnaires. Les acheteuses et les acheteurs peuvent ainsi voir en un coup d'œil quel produit est conforme à notre ligne directrice pour des achats responsables.

Nous avons également élaboré un catalogue de critères pour aider les acheteuses et les acheteurs lors des appels d'offres. Il contient des exemples de critères de durabilité, y compris leur pondération dans les critères d'attribution, utilisés par la ville de Saint-Gall et d'autres organismes publics, et doit servir d'aide pratique aux services des achats. En outre, nous souhaitons mettre en place un réseau au sein duquel les adjudicataires se rencontrent régulièrement pour partager leurs expériences. Nous prévoyons également de mettre en place un inventaire numérique du garde-meubles actuel.

Nous ferons le point cet été, après deux ans d'application de la ligne directrice, et recueillerons les réactions des différents services. Nous réviserons la ligne directrice sur la base de ces retours.

Quels retours et réactions avez-vous obtenus jusqu'à présent face à cette ligne directrice pour des achats responsables?

De manière générale, les retours sont positifs. De plus, les soumissionnaires perçoivent désormais de plus en plus l'importance des achats responsables. L'uniformité des achats au regard de la durabilité simplifie le travail des acheteuses et des acheteurs, car les exigences de la ville en matière de durabilité ont gagné en clarté. Si la durabilité n'est pas suffisamment pondérée, l'influence des critères durables reste trop faible. Nous recommandons donc à nos acheteuses et à nos acheteurs d'accorder une plus grande importance aux critères de durabilité et donnons des exemples d'appels d'offres dans lesquels la durabilité est davantage pondérée. Nous recommandons également, dans la mesure du possible, de formuler les critères de durabilité sous la forme de spécifications techniques, afin de donner plus de poids à ces critères. Il existe déjà quelques exemples de mise en œuvre réussie de cette ligne directrice: la déchetterie de Saint-Gall utilise désormais deux vélos électriques pour les trajets de service à la place d'une voiture, le service Enfance, jeunesse et famille opte de son côté systématiquement pour des apéritifs végétariens et un brûleur de la centrale de cogénération a connu un retrofit plutôt qu'un nouvel achat complet.

Contexte, cadre légal et méthodologie des achats responsables

La partie A de la Toolbox achats responsables suisse offre une introduction à la thématique des achats responsables (définition, caractéristiques, avantages, contexte). Elle énumère et explique, entre autres, la méthodologie recommandée pour mettre en œuvre des achats responsables. La méthodologie s'articule autour des quatre thèmes suivants: l'élaboration d'une politique d'achats responsables, la mise en œuvre d'un plan de mesures, l'intégration de critères de développement durable et l'évaluation des achats et le bilan. [Pour en savoir plus →](#)

Auteure: Olivia Bolliger

Photos: Ville de St-Gall

Lien vers la ligne directrice de St.Gall : [Richtlinien und Vorgaben | stadt.sg.ch](https://richtlinienundvorgaben.stadt.sg.ch)